

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2	Bilan des recrutements au titre de l'année 2014								
3									
4									
5	Ministère ou Etablissement public								
6	Direction								
7	Service / Bureau								
8	Nom de la personne à contacter								
9			Téléphone :						
10			Fax :						
11			Mèl :						
12									

13	Accès au grade de :		Autre grade (*)	<input type="checkbox"/>
14	Dans le corps de :		Autre corps (*)	<input type="checkbox"/>
15	Catégorie :			
16	Type de concours :		Niveau d'étude exigé pour passer le concours (1)	
17	Pour les concours déconcentrés et nationaux à affectation locale :			
18		Préciser le niveau du concours :		
19		Préciser le territoire (par exemple : Académie de Versailles, Département de l'Eure, Région Nord-Pas de Calais, Inter-région Sud-est, ...)	Région Métropole	
20			Région Outre-mer	
21			Académie	
22			Département (code)	
23		Une seule ligne	Autre niveau (en clair)	

(*) - Ne cocher cette case que si le grade et/ou le corps n'apparaît pas dans la liste puis l'écrire de façon claire

(1) - Liste éditable. Ecrire de façon claire le niveau d'étude exigé s'il n'apparaît pas dans la liste déroulante

29	Modalités de recrutement :			
30	Concours externe			
31	Concours interne			
32	Troisième concours			
33	Concours unique			
34	Examen professionnel (avec changement de corps) - loi 84-16 art 2			
35	Examen professionnel (avec changement de grade) - loi 84-16 art 5			
36	PACTE			
37	Concours réservé : Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi c			
38	agents contractuels dans la fonction publique			
39	Préciser la modalité de recrutement			
40				

Tableau 0							
	Nature du concours	Date des épreuves (jj/mm/aaaa)	Date des résultats (jj/mm/aaaa)	Emplois réservés		Concours communs	RAEP (2)
				offerts	pourvus		
42						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
43							
44						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45							

(2)- Cocher cette case si ce concours inclut au moins une épreuve dans le cadre de la RAEP
(Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)

50	Résultats des concours et des examens professionnels		
51			

I - Reports éventuels de postes avant la proclamation des résultats (concours externe, interne, 3ème concours)

53	A : Postes offerts au recrutement (préalable au recrutement)	(1)	
54	B : Report éventuel d'emplois réservés	(1)	

II - Effectif et répartition par sexe des candidats

	Hommes	Femmes	Total

55	C : Report éventuel de postes entre concours externe, interne et 3ème concours	(1)	
56	D : Postes offerts au recrutement (D = A + B + C)		0

Inscrits			0
Présents			0
Admissibles			0
Admis sur liste principale			0
Inscrits sur liste complémentaire			0
Candidats effectivement recrutés (1)			0

57 (1) Avant la proclamation des résultats

58

59

60

61

62 **II bis - Uniquement pour les concours comportant une épreuve RAEP, préciser :**

63		Hommes	Femmes	Total
64	Nombre de candidats PRESENTS ayant concourus dans l'épreuve RAEP			0
65	Nombre de candidats RECRUTES ayant concourus dans l'épreuve RAEP			0

66

67 **II ter - Uniquement pour les concours communs, préciser :**

68	Intitulé des ministères ou organismes (éventuellement administration centrale ou service déconcentré au sein d'un même ministère)	<u>Réservé à l'administration</u>	Postes offerts	Candidats effectivement recrutés		
69				Hommes	Femmes	Total
70						0

71

72

Total 0 0 0 0

73

74

75

76 **III - Origine des candidats effectivement recrutés**

	Hommes	Femmes	Total	Dont ressortissant de L'UE (autre que France)
77				
78	Agents de l'Etat Titulaires catégorie A		0	
79	Titulaires catégorie B		0	
80	Titulaires catégorie C		0	
81	Non titulaires		0	
82	Fonction publique territoriale		0	
83	Fonction publique hospitalière		0	
84	Candidats extérieurs à la Fonction publique		0	
85	Total	0	0	0

86

87

88

89

90

91

92

93

94


95

96

97

IV - Niveau de diplôme des candidats recrutés

	Hommes	Femmes	Total
Bac + 5 et au-delà			0
Bac + 4			0
Bac + 3			0
Bac + 2			0
Baccalauréat			0
Niveau BEPC, CAP, BEP			0
Sans diplôme			0
Diplôme inconnu			0

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Notice explicative							
2								
3								
4	Le questionnaire doit être renseigné de manière informatique. Cette notice vous permettra de le							
5	remplir plus facilement. Une fois vos réponses saisies, cliquez sur  Envoyer							
6								
7	<i>Ce questionnaire utilise des facilités électroniques.</i>							
8								
9	Les cellules "Accès au grade de" , "Dans le corps de" sont des listes déroulantes.							
10	Cliquez dessus pour faire apparaître les rubriques correspondantes.							
11	Si vous ne trouvez pas le grade et/ou le corps de votre choix, cocher la case "autre grade"							
12	et/ou "autre corps" pour pouvoir l'écrire vous-même.							
13								
14	Lorsque vous êtes sur les cellules "catégorie" , "type de concours" ,							
15	"modalité de recrutement" , "nature du concours" , il vous suffit de cliquer sur les listes							
16	déroulantes pour voir les rubriques.							
17	La cellule "Niveau d'étude exigé pour passer le concours" est une liste déroulante							
18	éditable. Le répondant devra écrire à la main le niveau d'étude s'il n'apparaît pas dans la liste							
19								
20	<i>Penser à renseigner les coordonnées du correspondant (en particulier l'adresse de messagerie</i>							
21	<i>électronique de la personne qui a renseigné le questionnaire, et son numéro de téléphone)</i>							
22								
23								
24	Concours déconcentrés et nationaux à affectation locale :							
25	Pour ce type de concours, nous vous demandons de renseigner un questionnaire par niveau							
26	d'organisation du concours (un questionnaire par région, dans le cas des concours régionaux).							
27	Toutefois, les questionnaires devront être regroupés par votre service central avant de nous							
28	parvenir.							
29	Pour ces concours :							
30	Renseigner le niveau de déconcentration ou de recrutement							
31	Département							
32	Région							
33	Académie							
34	Autre niveau (Inter-région, Ville, etc...)							
35	Préciser de quel territoire il s'agit :							
36	Utiliser une (et une seule) des listes déroulantes dans les cas suivants :							
37	Région ou							
38	Académie ou							
39	Département (Indiquer le code du département). Pour les DOM, on utilisera les							
40	codes 971 à 974							
41	S'il s'agit d'un "Autre niveau" géographique, préciser en clair de quel territoire							
42	ET de quel type de territoire il s'agit, par exemple :							
43	Inter-région Sud est							
44	Ville de Marseille							
45								
46	Modalités de recrutement :							
47	Pour chaque concours, vous devez renseigner un questionnaire. Par exemple un questionnaire							
48	pour le concours externe et un questionnaire pour le concours interne.							
49								
50	Nature du concours :							
51	S'il s'agit d'un PACTE indiquer : Sans concours							
52								
53	Emplois réservés :							
54	Attention, ces deux cases ne concernent que les emplois réservés, et non l'ensemble des							
55	postes offerts au recrutement qui figurent dans le tableau I. (il n'y a pas d'emplois réservés dans							
56	le recrutement par PACTE.							
57								
58	Concours communs							
59	Cocher cette case dans le cas des concours communs ou interministériels. Si cette case est							
60	cochée, le tableau II ter, doit absolument être renseigné.							
61								
62	RAEP :							

63	Si cette case est cochée, le tableau II bis, doit absolument être renseigné.
64	
65	Tableau II
66	Nous vous demandons de renseigner l'ensemble des lignes du tableau (la ventilation
67	homme/femme est indispensable).
68	
69	Particularité pour le PACTE :
70	<i>*Le nombre d'inscrits correspond au nombre de dossiers adressés par l'ANPE à l'employeur</i>
71	<i>*Les présents sont les personnes convoquées à l'audition par la commission et qui se sont</i>
72	<i>effectivement présentés</i>
73	<i>*Le nombre d'admissibles et admis sur liste principale sont les candidats sélectionnés</i>
74	<i>*Les inscrits sur liste complémentaire sont les candidats non recrutés mais qui conservent</i>
75	<i>le bénéfice de la sélection pendant une durée déterminée</i>
76	<i>*Les candidats effectivement recrutés sont les candidats ayant signé le contrat</i>
77	
78	Tableau II bis
79	Ce tableau est réservé au concours comportant une épreuve de Reconnaissance des Acquis de
80	l'Expérience Professionnelle, case "RAEP" du tableau 0.
81	Il n'est à remplir que si le concours concerné prévoit une ou plusieurs épreuves de ce type.
82	
83	Tableau II ter
84	Ce tableau est réservé au concours communs ou interministériels, Case
85	"concours communs" du tableau 0.
86	Dans le cas de concours interministériels, vous devez renseigner le nom de chaque ministère
87	recrutant, ainsi que le nombre de postes offerts et de candidats effectivement recrutés (hommes
88	et femmes).
89	Pour faire apparaître des lignes supplémentaires, cliquer sur la case puis sur 
90	
91	Tableau III
92	Ce sont les candidats ressortissants de l'union européenne (autre que France) se présentant
93	aux concours de la fonction publique française. Nous ne vous demandons pas de ventiler les
94	les candidats européens par sexe.
95	
96	Tableau IV
97	Indiquer le niveau de diplôme des candidats recrutés (de sans diplôme à Bac + 5 et au-delà).
98	Merci de renseigner ces informations qui sont de plus en plus demandées et analysées.
99	Attention : "Sans diplôme" ne signifie pas diplôme inconnu, nous vous demandons de
100	n'inscrire sur cette ligne que les recrutés n'ayant effectivement aucun diplôme.
101	Dans chaque rubrique, préciser toujours la part d'hommes et de femmes.
102	
103	Les totaux des tableaux
104	Les effectifs du tableau II ("Candidats effectivement recrutés" dernière ligne du tableau) et les
105	totaux des tableaux III et IV doivent être identiques (y compris la ventilation par sexe).